

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

Six mois.. 4 fr. 50 — Un an... 6 fr.
Etranger (union postale). Un an... 8 fr.
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration,
52, rue Ferrandière, 52, LYON
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous
les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal
52, Rue Ferrandière, 52, LYON
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

Questions maçonniques. — Esprit des morts et des vivants. — Un mariage utile — La Morale chrétienne et la Morale antique (suite). — Chronique maçonnique. — Un précieux cadeau. — Le Centenaire profane. — Le Pape à Monaco. — Persécutions catholiques (suite). — Revue des Théâtres. — Bibliographie.
Feuilletons : L'Epreuve. — La Fille de l'Archevêque

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement expirait le 31 décembre dernier de vouloir bien nous envoyer sans retard le montant de leur réabonnement en un mandat sur la poste.

QUESTIONS MAÇONNIQUES

Le Conseil des Présidents de Loges du Grand-Orient de France ; le Conseil des Présidents de Loges de la Grande-Loge Symbolique ; le Conseil central des Loges de Lyon de tous les rites.

Les propositions du *Franc-Maçon* doivent être discutées dans une réunion, lundi, 7 février, à laquelle la Loge Bienfaisance-Amitié a convié les autres Loges lyonnaises, par des lettres d'invitation. Les maçons qui s'intéressent individuellement à ces réformes maçonniques, et les délégués des Loges qui ont déjà pris des décisions sur ces différents points soumis à leurs délibérations, voudront, nous n'en doutons pas, s'éclairer complètement et adopter le plus promptement possible des résolutions d'une incontestable importance pour la Franc-Maçonnerie de notre ville.

Le Conseil des Vénérables du Grand-Orient de France doit-il se former comme il l'avait fait en 1838, et se composer des Présidents et des délégués des huit Loges de la correspondance du Grand-Orient ? Actuellement, on peut se demander si la réunion des Présidents qui prend le titre de Conseil des Vénérables est bien même un conseil pouvant s'occuper des questions maçonniques. Qu'il le fasse parfois, en fait, soit ; mais formé pour les règlements des questions relatives à la société civile, il n'a plus, en aucune façon — nous disant un de ses membres autorisé — le caractère du conseil des vénérables créé en 1838 et dont nous avons donné le règlement et les statuts. N'ayant pas à nous préoccuper ici, dans ce sujet purement maçonnique, de ce qui regarde la société civile, nous ne proposons que l'établissement d'une réunion des Présidents de Loges assistés de deux délégués. Voilà ce qui est à constituer régulièrement.

Au point de vue de la grande Loge Symbolique, un mot résumera la situation. Avec l'énergie, l'activité et le dévouement que nous leur connaissons, nos Frères du rite écossais, ont immédiatement étudié la question d'un Conseil des Vénérables. Ils l'ont résolue en quelques séances, du moins en principe ; ils ont fixé leur prochaine réunion pour la rédaction définitive du règlement et le fonctionnement de l'organisation de ce Conseil.

Reste la formation du Conseil central des Loges de Lyon à quelque rite qu'elles appartiennent.

Lundi 7, la réunion qui doit avoir lieu, pour cette fois, dans le Temple de la Loge Bienfaisance-Amitié, mettra les délégués en mesure de s'unir, de s'entendre et de décider. Ils ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, à ce rendez-vous ; la Maçonnerie lyonnaise, dans la grande majorité de ses membres, a compris la nécessité d'une concentration de nos forces, de l'union des bonnes volontés, de la communauté des efforts pour réaliser le programme maçonnique. On a trop bien senti l'inconvénient de l'isolement, l'insuffisance des dévouements séparés, agissant sans cohésion, sans entente préalable. Chacun veut délibérer en commun sur les intérêts communs, apporter à une réunion qui soit l'émanation de toutes les Loges, les désirs de chacun des Ateliers, et, tout en conservant à chaque Loge, son individualité propre, sa souveraineté d'appréciation, collaborer à l'œuvre générale de progrès qui est le but des Maçons de tous les rites.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Associer le ciel aux crimes des hommes, c'est ajouter l'impiété à la barbarie. — BIGNON.

Savoir ce qu'il faut, voilà la sagesse, et non pas savoir beaucoup. — ESCHYLE.

L'amour est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne. — J.-J. ROUSSEAU.

Il y a l'honneur militaire, l'honneur des corps, l'honneur des joueurs, etc., et tous ces honneurs sont peu d'accord avec la vertu. — LÉVIS.

De quelques sophismes que les vices puissent s'armer, ils ne parviendront pas à s'honorer. — BOISTE.

Le sublime s'honore mieux par une admiration muette que par de bruyantes exclamations. — BOISTE.

La sainte hospitalité, éteinte partout où la loi et les institutions sociales ont fait des progrès, ne se retrouve plus que chez les nations sauvages. — RAYNAL.

Il n'est pas de douleurs plus grande que de se souvenir des temps heureux dans l'infortune. — DANTE.

UN MIRACLE UTILE

Les cléricaux sont partisans déterminés du repos dominical. Quelque accident vient-il à frapper, un dimanche, quelque brave homme occupé à lever sa récolte ou à terminer quelque ouvrage pressé, vite ils en prennent acte pour tonner contre l'impiété du siècle et pour montrer dans un événement fortuit la main vengeresse de la Providence. Le hasard ironique semble parfois leur donner raison : M. Caverot, archevêque de Lyon, ayant rendu à Dieu sa belle âme, son sacristain, M. Joanny, était occupé, dimanche, à orner d'une immense draperie rouge, le catafalque sur lequel devait être exposé le corps du défunt cardinal. Absorbé par sa pieuse besogne, ou irrésistiblement poussé par la main vengeresse, dont nous parlions tout à l'heure, le malheureux sacristain chancela tout à coup et dégringola du haut du décor funèbre sur les dalles de la cathédrale.

La chute fut rude en raison de l'élévation du catafalque, qui se dresse au milieu de la nef à la hauteur d'une douzaine de mètres environ. Ramassé aussitôt et transporté dans la sacristie où l'on se mit en toute hâte à le soigner, on constata que le pieux serviteur avait quelques côtes enfoncées et de sérieuses contusions dans certaines parties du corps ; on avait craint même des lésions internes d'une plus grande gravité. Heureusement, il n'en est rien.

Quelques bien intentionnés, en attendant le médecin, ont touché le malade avec des objets qui ont été mis en contact avec le corps embaumé du cardinal. Ils ne doutent pas d'un excellent effet.

Nous n'avons aucune raison pour être plus sceptiques qu'eux. Nous savons, en effet, que M. Caverot avait la douceur, la mansuétude, l'esprit de charité et de tolérance qu'on attribue aux saints. Chacun sait, d'un autre côté, que les objets mis en contact avec son corps font, sur le parvis de la cathédrale, l'objet d'un véritable commerce. On a le droit d'en avoir pour son argent ; nous attendons le miracle.

La petite mésaventure de M. Joanny aura pour effet de mettre en relief, par le prodige qui va incessamment se manifester, les hautes vertus du défunt. Honneur au glorieux bedeau ! Il ne saurait être trop heureux et trop fier de servir ainsi aux mystérieux desseins de la Providence.

LA MORALE CHRÉTIENNE ET LA MORALE ANTIQUE

VII

Parmi les écrivains de l'époque d'Auguste, Horace offre, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, un intérêt tout particulier. Horace est un moraliste. Dans son œuvre, se retrouve vivant cet esprit de moralité édifiante qui gouvernait la vie intérieure des hommes de ce temps.

C'est à la plus haute vertu stoïque qu'Horace demande ses inspirations, toutes les fois qu'il fait de la haute poésie. L'Horace des *Satires* et des *Épîtres* n'a pas des pensées moins sérieuses sous une forme plus familière. Ce poète est le plus sûr et le plus charmant des guides. On ne saurait mieux faire que se conformer à ses préceptes. Voltaire en jugeait ainsi, lui qui, dans une épître justement célèbre, rappelait cette sagesse aimable que connut si bien Horace :

Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence.

C'est l'*Aurea mediocritas*.

Les petits poèmes d'Horace abondent aussi en maximes, en préceptes de morale pratique. Il suffit pour s'y conformer de vivre suivant la bonne loi naturelle.

On est d'autant mieux disposé à accueillir ces conseils, qu'ils sont présentés sous une forme exquise, et qu'Horace ne déclame jamais.

Il y a, tout au contraire, quelque déclamation chez les philosophes stoïques contemporains des premiers Césars.

Les principes qu'ils affirment, le mépris de la mort, des tortures, etc., semblent en contradiction avec les instincts de la nature humaine; mais il convient de ne point perdre de vue les temps lugubres où vivaient ces philosophes.

Au début du second livre de ses *Histoires*, Tacite a fait le tableau de cette époque, où la tyrannie et les maux qu'elle entraîne pesaient, effroyables, sur le monde.

Il ne restait plus alors qu'une seule chose apprendre à mourir. C'est la morale de Sénèque et celle de Thraséas. Cette morale, qui nous semble excessive, n'était qu'au niveau des circonstances. Ce n'est pas la mort que méprise le stoïque romain, quoiqu'il la brave, c'est le tyran qui le tue.

La morale que professe Sénèque est sur bien des points plus humaine et toujours élevée. Trouvant en ce philosophe presque tout le christianisme, certains apologistes de l'Eglise ont prétendu qu'il était chrétien.

Sénèque ne connut pas la religion nouvelle. La vérité est que les chrétiens lui ont beaucoup emprunté.

Voici les traits les plus saillants de cette prédication philosophique : mépris des biens de la vie, des richesses, des honneurs, des plaisirs; mépris de la vie elle-même; haine du péché, crainte de toute souillure; amour de la retraite, pureté des mœurs. La meilleure partie de cette morale est celle qui regarde les rapports de l'homme avec ses semblables.

Les tueries de l'arène soulèvent l'indignation des stoïciens.

Sénèque proteste aussi avec une extrême énergie; il tonne contre les cruautés envers les faibles. Il prend l'esclave sous son patronage : « Ce sont des esclaves? Non, ce sont des hommes... Des esclaves? Non, mais des amis d'une humble condition... L'esclave est homme. » A ce titre, il a droit à la justice, à la bienveillance de

tous. Il est capable de vertu, son âme est libre, si son corps ne l'est pas.

Cette morale offre un caractère religieux très marqué. Aussi les stoïciens avaient-ils leur théologie. Mais à leurs yeux, les noms des divinités n'étaient que de purs symboles. Zeus incarnait la sagesse suprême. C'est ainsi que le sentiment religieux n'avait cessé depuis les temps héroïques de la Grèce de marcher avec le progrès. Aujourd'hui, tout au contraire, le sentiment religieux chrétien, enchaîné à des dogmes absurdes, est en contradiction avec les principes sur lesquels repose la société moderne.

Nous n'avons pu, dans cette étude, qu'indiquer les grandes idées, les grandes théories morales de l'antiquité païenne. Cette analyse rapide suffit pourtant à montrer que dans la morale chrétienne, il ne se rencontre pas une idée importante qui n'ait été exprimée par les philosophes de la Grèce et de Rome. Au point de vue moral, le christianisme n'a rien apporté à l'Humanité. Le service rendu au monde par la religion chrétienne consiste en ceci qu'elle a fait pénétrer dans les masses populaires des croyances morales qui avaient été jusqu'alors les croyances d'une élite.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE

Grande Loge Symbolique. — Mercredi dernier avait lieu la réunion indiquée des Vén. des ateliers travaillant sous l'obédience de la grande Loge symbolique. Les Vén. étaient assistés de délégués. Tous les At. avaient envoyé des représentants munis de pouvoirs réguliers. Une seule Loge, la *Solidarité de Villeurbanne*, n'ayant pu être avertie à temps pour se prononcer, était représentée à titre officieux.

La proposition du Franc-Maçon sur la constitution d'un Conseil des Vén. des Loges symb. devait être tranchée dans cette réunion.

Après l'exposé de la question, la discussion a été ouverte. Tous les orateurs ont été d'accord pour reconnaître l'utilité de la création projetée et des heureux résultats que la Maçonnerie était en droit d'en attendre.

On a alors procédé au vote par appel nominal des Loges, et à l'unanimité des suffrages présents la constitution du Conseil des Vén. pour les Loges symboliques a été officiellement proclamée.

N'ayant pas pouvoir pour engager sa Loge, le délégué de Villeurbanne s'était abstenu. Un bureau provisoire a été nommé et les réunions bimensuelles fixées.

Quelques observations ont été échangées sur le règlement intérieur à élaborer dans le plus bref délai et la séance a été levée.

Le Conseil des Vén. des LL. symb. s'est déclaré partisan du Conseil central des LL. lyonnaises, dont la constitution sera examinée, dans la réunion du 7 février, à la Croix-Rousse, par les délégués des LL. de tous les rites.

Une solennité franc-maçonique. — Vendredi, 4 février, à 8 heures et demie du soir, M. Paul Guleysse, professeur d'Égyptologie au Collège de France, fera, dans la grande salle de l'hôtel du Grand-Orient, à Paris, une conférence sur « l'Égypte ancienne et la Franc-Maçonnerie. »

La séance sera présidée par M. Louis Amiable, qui prononcera une allocution préliminaire.

Fête Maçonique à l'occasion d'une Récompense honorifique décernée au F. Desmons.

(Suite)

Le F. Desmons, libre enfin de prendre la parole, s'empresse de remercier, et les deux FF. qui venaient de parler et la Loge tout entière, dont

ils avaient été les organes. Il dit combien il avait été surpris et touché par ce témoignage de sympathie, quand la première idée en avait été formulée au Congrès de Cette; il était confus de l'empressement que chacun avait mis à en assurer la prompte réalisation; il sentait tout ce qu'il y avait de précieux et de flatteur pour lui dans cet acte spontané, dans cette décision unanime; il était impressionné par la solennelle simplicité de la cérémonie dont il était l'objet et dans laquelle tout partait du cœur de ses FF. et arrivait à son cœur. Enfin, s'il acceptait avec reconnaissance et avec joie ce qu'on avait fait et dit à cette occasion, ce ne pouvait être que sous des réserves qu'il demandait à exprimer.

Je regrette qu'il ne me soit pas possible de donner ici, même une simple analyse du discours prononcé par le F. Desmons; mais la faute en est à lui-même; sa parole captive à tel point qu'on l'écoute sans songer à prendre une note qui aiderait la mémoire au moment de la rédaction du compte rendu et permettrait de reconstituer le discours avec la suite des idées, les traits saillants, la physionomie propre. Je prie de me pardonner, et les bienveillants lecteurs de ce journal et le F. Desmons; il ne m'en voudra pas, si je me substitue un peu trop à lui-même, et; à peu de chose près, j'espère qu'il reconnaîtra assez bien sa pensée dans l'expression que je vais essayer d'en donner. Il continuait donc à peu près en ces termes :

« Les deux FF. qui ont parlé tout à l'heure ont dit qu'une part de l'honneur qui m'était fait rejallissait sur votre Loge et que vous vous sentiez agrandis et élevés par moi. Je les remercie de leur bienveillance. Mais, mes FF., si j'ai pu, en vérité, rendre quelque service à la cause qui nous est chère. N'est-ce pas à vous que je dois d'en avoir été capable? N'est-ce pas vous qui, par votre sympathie m'avez soutenu, qui, par votre exemple et vos conseils, m'avez éclairé, qui, par vos encouragements, m'avez conduit à persévérer? Car, ce n'est pas aujourd'hui que vous me dites, pour la première fois : « Allez de l'avant! » C'est la parole que je vous ai toujours entendu prononcer; c'est le conseil que je me suis toujours efforcé de suivre. Aussi, je le sens plus que jamais en ce moment, si nous proclamons tous dans la Maçonnerie le principe de solidarité, d'après lequel nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien les uns sans les autres, j'affirme, en ce qui me concerne personnellement, que c'est le concours de tous les maçons, avec qui j'ai été appelé à travailler, qui nous a permis, à eux comme à moi, d'arriver à quelque résultat.

« Et loin de s'enorgueillir de la distinction dont vous venez de m'honorer (nul n'est orgueilleux en Maçonnerie), je pense, et je tiens à le dire hautement, que c'est votre Loge d'abord, que c'est la Maçonnerie du Midi, au sein de laquelle j'ai surtout vécu, que ce sont ceux des maçons dont j'ai eu le privilège de partager les travaux, qui ont, plus que moi, le droit d'être fiers. Non, je le répète, je n'ai rien fait, je n'ai rien été que par le concours de tous; je me suis toujours vu soutenu, encouragé dans mes moindres efforts, aidé de tous; et le seul mérite que je pourrais me reconnaître en tout ceci serait celui qui nous est commun à tous, celui d'un dévouement absolu à notre œuvre — s'il pouvait y avoir du mérite à se dévouer à une cause aussi belle, aussi généreuse, aussi entraînante que celle dont nous poursuivons ensemble le succès et dont nous commençons à constater déjà le triomphe.

« Ce triomphe, ce succès, s'il n'est pas encore aussi complet, aussi étendu que nous le voudrions, il est cependant assuré sur quelques points : il y a des conquêtes qu'on ne nous ravira pas; le F. Orat. vous le disait. — Par exemple, nous avons la prétention d'être les représentants de la liberté : eh bien! nous avons réussi à en faire accepter et aimer le principe en dehors même de notre milieu, au sein des masses. Nous avons voulu élargir ce principe, et c'est nous, maçons français, qui l'avons élevé bien au-dessus de cette idée étroite et mesquine de la simple tolérance, qui en est comme la négation.

« En présence de ce chef-d'œuvre que nous venons d'inaugurer à New-York, de cette statue de « LA LIBERTÉ ÉCLAIRANT LE MONDE », j'ai été saisi, plus que je ne l'avais été encore, de respect et d'amour pour la noble idée qu'elle symbolise; j'en ai mieux compris la grandeur, l'universalité; j'ai reconnu aussi que la France était bien la terre classique et la vraie patrie de la liberté; j'ai reconnu que les meilleurs amis et les propagateurs les plus dévoués de cette idée dans le monde, c'était bien vous, mes FF., c'étaient bien les maçons français, c'étaient bien ceux qui avaient compris quelle supériorité possède sur toutes les formules dogmatiques cette simple affirmation d'un droit :

« L'homme s'appartient, l'homme est maître de sa pensée, de sa conscience! »

« Le F.. Orat.. vous entretenait tout-à-l'heure des attaques personnelles dont j'avais été, dont je suis quelquefois encore l'objet, et des malentendus ici volontaires, ailleurs intéressés, auxquels a donné lieu cette question. Les attaques, j'en souffre, on souffre de toute injustice; mais je n'en veux connaître ni les auteurs, ni l'origine, ni le but; elles ne concernent que moi; elles ne peuvent nuire à notre cause. Les malentendus, je sais qu'ils se dissiperont; je suis bien certain que ce n'est pas nous qui reculerons, que nous ne détruirons pas de nos propres mains le progrès accompli; mais au contraire, ceux qui nous comprennent encore si mal viendront à nous, quand ce fanal de la liberté aura projeté sur eux sa chaude et vivifiante lumière. En attendant, affirmons, proclamons à la face du monde nos principes. »

Le F.. Desmons donne ensuite à ses auditeurs quelques aperçus sur l'état de la Franc Maçonnerie aux États-Unis et sur ses relations avec le Grand-Orient de France. Je passe sur cette partie de son discours, qui est en dehors de ce qui fait l'objet de ce compte rendu, et j'indique les dernières paroles :

« Nous avons le privilège de vivre sous le régime républicain, celui qui garantit assurément le mieux la liberté et facilite le plus le progrès. Sachons nous en servir et en retirer les avantages qu'il comporte, développons-le sans cesse. Comprendons aussi que tout se tient, qu'un progrès en amène un autre, que les conquêtes les plus précieuses sont celles qui ont coûté le plus d'efforts. Ne nous plaignons donc pas d'être obligés de nous efforcer de lutter : la vie

nous est ainsi faite. Mais comme on est heureux quand on lutte, quand on s'efforce de concert, quand on voit autour de soi des collaborateurs, des amis des FF.. qui comprennent les difficultés et aident à les surmonter.

« Pour ma part, j'estime que c'est le plus grand des privilèges que nous offre la Maçonnerie, ce groupement, cette union de tant de forces en un faisceau; et chaque création de Loge, chaque initiation d'un nouveau F.., chacun de ces faits qui prouvent la vitalité, le développement de notre institution, me fait envisager l'avenir avec plus de confiance. Nous ne ferons pas tout: ils lutteront encore, ceux qui viendront après nous; mais ils souffriront moins si nous avons su débayer la route, préparer l'œuvre. Ils bénéficieront de nos efforts, et ainsi s'affirmera une fois de plus cette loi de la solidarité. Notre F.. premier surveillant vous la montrait tout à l'heure s'appliquant au présent; nous la voyons aussi s'étendant à l'avenir et reliant les générations successives.

« TT.. CC.. FF.., encore une fois merci! Merci de vos bons sentiments! Merci de votre fraternité! Merci de votre ancienne et toujours jeune et ardente sympathie! merci du concours que vous m'avez toujours donné, de vos encouragements, de votre bienveillance! Merci à vous et à tous nos FF.. qui sont, avec vous, les auteurs de cette douce fête! Merci en mon nom et au nom des autres FF.. maçons, au nom de tous les esprits généreux qui, dans notre France démocratique et républicaine, veulent faire régner les principes maçonniques de Liberté, d'Égalité et de Fraternité! »

Je veux laisser le lecteur sous l'impression de ce noble et énergique langage. Je me borne à ajouter que rien n'est plus propre qu'une cérémonie de ce genre à exciter, chez tous ceux qui y assistent, l'esprit de dévouement, de fraternité, l'amour de la Maçonnerie, de la République et de la France, et je termine par un *desideratum*; je me demande et je pose à tous cette question : Les portes de nos Temples ne devraient-elles pas s'ouvrir plus fréquemment à ceux qui sont restés en dehors de notre institution? Ne les attirerions-nous pas à nous par ce spectacle des fêtes de la Concorde et de la Fraternité? Ne serait-ce par la plus sûre, la plus efficace des propagandes? Ne recruterions-nous pas ainsi les

meilleurs adhérents à notre œuvre de progrès et d'émancipation? (A suivre.)

Le 12 janvier dernier ont eu lieu à Grenoble les obsèques civiles du T.. C.. F.. Massot Casimir, ancien V.. de la L.. numéro 206, sous le titre distinctif « L'Alliance Ecossaise ».

Depuis longtemps on n'avait vu enterrement aussi digne, aussi convenable, tant par le nombre des assistants que par leur correction et leur recueillement.

Sur tout le parcours du cortège, des marques non équivoques de déférence et de sympathie même n'ont cessé de se manifester.

Qu'il est loin de nous le temps où les enterrements civils étaient comparés à des enfouissements.

Beaucoup de francs-maçons avaient tenu à rendre à notre regretté Vén.. Massot un dernier hommage en l'accompagnant au champ du repos.

Conformément aux usages établis dans notre grande famille, dès que nous avons été arrivés au lieu de l'inhumation, le corps, sur lequel avaient été mis les insignes maçonniques du défunt et sa médaille commémorative de garant d'amitié auprès de la L.. Les Amis de la Vérité à l'O.. de Genève, fut déposé devant la tombe qui devait le recevoir, puis le F.. V..., surveillant, correspondant du Franc-Maçon, prononce les paroles suivantes :

« Mes FF.. »

« S'il est dans la vie de pénibles devoirs à remplir, celui qui m'incombe aujourd'hui en raison de l'absence de notre T.. C.. Vén.. Durand-Savoyat, est certainement un de ceux-là.

« Quoi de plus douloureux, en effet pour nous, mes FF.., chez qui la fraternité n'est point un vain mot, que le terrible coup qui vient de nous frapper et nous rassemble tous en ce lieu.

« Jeune et dans toute la force de l'âge, notre ancien Vén.. Massot pouvait encore vivre de longs jours et rendre de grands services à la cause qui nous est chère; mais un mal implacable a eu en peu de temps raison de ce bon et dévoué maçon.

« Il est là maintenant devant nous, froid et immobile, emportant dans le calme de la mort, où tôt ou tard nous irons le rejoindre, une parcelle de nous-mêmes.

3

LA FILLE DE L'ARCHEVÊQUE

CHAPITRE PREMIER

L'archevêque de Lyon était un homme de quarante-cinq à quarante-huit ans, à qui l'on en eût donné hardiment soixante. De haute stature, il commençait à se voûter légèrement, sa chevelure grisonnante s'éclaircissait; sur tous ses traits était répandu un air de gravité et de sombre tristesse.

Avec cela, l'allure hautaine et dominante du grand seigneur féodal, plutôt que l'aspect bienveillant d'un pasteur. Aussi, semblait-il plutôt un prince souverain recevant un prince allié dans ses Etats, qu'un sujet allant recevoir son roi aux portes de la cité.

Un peu après le rocher de Pierre-Scize, la Saône décrit un vaste coude qui se termine, de nos jours, vers le pont la Feuillée. A cette époque, la courbe était plus brusque et plus prononcée encore, les rochers de Pierre-Scize, minés depuis, s'avançaient hardiment dans la rivière. C'était à cet en-

droit que la foule était le plus compacte, le courant populaire, incessamment alimenté, qui venait du pont du Change, s'y heurtait continuellement aux spectateurs déjà installés. Aussi n'y entendait-on que cris, plaintes, querelles, vociférations de toutes sortes, provenant des malheureux bourgeois, molestés, d'un côté par les archers, de l'autre par les nouveaux arrivants.

A plusieurs reprises déjà, le flot populaire avait failli rompre la digue vivante qui lui était opposée; mais quand les clameurs enthousiastes, poussées par les spectateurs mieux placés, eurent annoncé l'arrivée, si longtemps attendue, du roi, la pression devint irrésistible et une poussée formidable se produisit. La ligne des archers débordés, céda; la foule envahit la route et le cortège fut obligé de s'arrêter un moment.

Le roi, impassible, arrêta son cheval. L'archevêque, irrité, l'imita, maugréant à part lui, contre la curiosité malséante des manants, qui risquaient d'indisposer le souverain contre la population lyonnaise, dès son entrée dans la ville. A ce moment même, le prélat, qui contenait d'une main ferme

son magnifique coursier, ayant levé les yeux vers les toits, garnis de spectateurs, des maisons qui bordaient le quai, parut apercevoir un spectacle qui le frappa extraordinairement.

Son visage, austère et triste d'ordinaire, se contracta sous l'impression d'une colère terrible; ses yeux brillèrent d'un éclat de mauvaise augure, et son éperon d'or alla fouiller, sanglant, les flancs de sa monture affolée.

François I^{er} se penchait vers lui : « Vous avez là d'enthousiastes vassaux, mon cher archevêque, » disait le roi.

« Votre Majesté n'a pas de sujets plus fidèles, répondit le prélat; aussi daignera-t-elle les excuser si, dans une pareille journée, leur amour l'emporte sur leur respect. »

Le roi, flatté, sourit.

L'archevêque reprit aussitôt :

« L'émotion, plus que la fatigue de ce grand jour, a eu raison de ma faible santé; veuillez votre majesté permettre que je me retire; M. le sénéchal me remplacera auprès d'elle.

Le roi fit un signe d'assentiment.

(A suivre)

« Gémissons mes FF. ., serrons nos rangs !

« Ce n'est pas une raison cependant parce qu'un des anneaux de notre chaîne vient de se rompre pour nous laisser aller au découragement.

« Que peuvent bien craindre des hommes pour qui la philanthropie, le devoir et l'honnêteté sont les règles de la vie ?

« Rapprochons-nous donc, et regardons l'avenir en face.

« N'avons-nous pas, du reste, pour atténuer notre douleur, la certitude que ce bon F. . n'est pas mort tout entier pour nous ?

« Ne nous laisse-t-il pas, pour nous reconforter, l'exemple de sa vie toute de dévouement et de courage et surtout celui d'une fin digne et honnête.

« S'il est en effet mort comme il a vécu en bon et excellent maçon, fidèle à ses principes et conséquent avec lui-même, c'est qu'il a voulu justement que sa mort fût un enseignement pour nous, ses FF. . qu'il aimait tant, et qui ne pouvons en ce jour, ô faiblesse et impuissance humaines ! que déplorer sa fin prématurée et allier notre douleur à celle de son père et de sa famille si durement éprouvés.

« Puisse ce témoignage bien faible de notre sympathie, de notre affection et de l'estime en lequel nous le tenions, adoucir un peu la douleur des siens. C'est ce que nous désirons de tout cœur. Adieu, T. . C. . F. . Massot, au nom de tous tes FF. . que ta perte éprouve si cruellement et au mien, trois fois adieu. »

Ensuite, au nom de la L. . les Arts Réunis du Rite Français, le F. . orateur de cet At. . prononça quelques paroles d'adieu.

D'une voix qu'entre coupait une émotion facile à comprendre, quand on saura que ce F. ., docteur en médecine, avait soigné lui-même notre F. . Massot pendant sa cruelle maladie et était parvenu, par suite de relations journalières, à apprécier complètement celui dont nous déplorons la perte ; il associa la douleur des membres de cette L. . à celle des membres de la L. . numéro 206 et nous invita à garder précieusement le souvenir de notre F. . Massot, qui fut toujours un bon et courageux citoyen, un honnête homme et un dévoué maçon.

Après avoir fait la chaîne d'union, fait circuler un mot de souvenir, les nombreux FF. . réunis autour de la tombe de notre regretté F. . se retirèrent en silence.

Le soir même, à la tenue de notre At. ., le F. . surveillant rappela en quelques mots les cérémonies accomplies et fit tirer une triple batterie de deuil en l'honneur de notre défunt F. .

LA FÊTE MAÇONNIQUE DE SEDAN

Dimanche, à 2 heures, la Loge *Egalité, Justice, Progrès*, distribuait des livrets de caisse de retraite aux enfants des écoles laïques.

Une foule considérable se pressait dans le Temple ; plus de deux cents personnes n'ont pu trouver de place.

Sur l'estrade, M. Desmons, vice-président du Conseil de l'Ordre ; M. Jacquemart, député des Ardennes ; M. Renault, inspecteur primaire à Sedan ; M. Léonard, instituteur et un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de la ville, et des communes de l'arrondissement.

Discours de M. Desmons

M. Damuzeaux, président, offre la présidence de cette fête à M. Desmons, qui ouvre immédiatement la séance.

L'honorable député du Gard, dans un discours d'une grande élévation, retrace tout d'abord à grands traits le but et les moyens de la Franc-Maçonnerie, les difficultés qu'elle a eues à vaincre pour combattre l'ignorance des temps passés, le fanatisme et le mensonge des religions ; l'orateur s'adresse

ensuite aux enfants, il leur dit combien il les aime et combien la République pense à eux et travaille pour eux ; puis il parle aux mères, les remercie particulièrement d'être venues en si grand nombre à cette cérémonie, malgré tout ce qu'on a pu leur dire des francs-maçons, que certaines gens et surtout les cléricaux leur représentent comme des impies, des damnés, des évergumènes, ne rêvant que révolutions sanglantes, destruction de la propriété, de la famille, de la société.

Vous le voyez, leur dit le vaillant orateur, nous ne sommes point tout cela nous sommes des gens paisibles, humanitaires, ne voulant que le bien ; mais le voulant par la science, par le progrès, la vérité, la lumière et la liberté. Contrairement à l'exclusivisme des religions qui n'admettent rien de bon en dehors d'elles, et vouent à l'extermination quiconque ne suit pas leurs dogmes, la Maçonnerie professe les mêmes sentiments fraternels pour tous les citoyens, quels qu'ils soient. Contrairement aussi aux religions qui ont toujours abaissé la femme, au point de trouver un jour un Concile pour discuter « si la femme avait une âme ! », la Maçonnerie a toujours placé la femme au même niveau que l'homme. C'est pourquoi depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, elle travaille à l'instruction des femmes que le cléricisme continue à combattre de toutes ses forces.

Mais il a beau faire, il n'arrivera pas à enrayer le progrès. Déjà l'homme lui échappe, il lui est échappé ; car les cléricaux en ont fait leur deuil ; mais ils tiennent encore la femme et ils s'en contentent, parce qu'avec la femme ils ont l'enfant, et avec l'enfant ils ont l'avenir, et l'avenir c'est la France, l'avenir c'est tout.

Mais il n'en peut être ainsi, et cela ne sera pas, car le progrès est aujourd'hui irrésistible, et avec la République, qui a tant fait pour l'instruction — malgré la pénurie des ressources — l'avenir est assuré à la vérité, à la justice, à la fraternité, à la liberté.

Ce discours a été fréquemment interrompu par des applaudissements prolongés ; plusieurs salves d'applaudissements ont couvert les dernières paroles de l'orateur.

Allocution de M. Jacquemart

Après M. Desmons, M. Jacquemart, qui devait faire une conférence, ne prononça qu'une courte allocution parce que le précédent orateur avait développé son sujet plus qu'il n'avait compté le faire.

M. Jacquemart remercie d'abord M. Desmons d'être venu dans les Ardennes par ces temps rigoureux, mais il a pu voir que, si le climat est froid, les cœurs sont chauds, surtout dans cette ville de Sedan, où le patriotisme est plus passionné encore qu'ailleurs.

Il faut avoir vu le spectacle lamentable qu'offrait en 1870 le champ de bataille, où 100,000 jeunes gens se trouvaient prisonniers des Allemands sur leur sol natal.

La patrie, chez nous, n'est pas seulement le foyer, la famille et le commerce, c'est aussi le souvenir des grandeurs et des misères du passé, les misères dont la responsabilité remonte à celui qui, rendant son épée à Guillaume, présidait aux destinées de la France.

Dans l'état actuel, notre grande nation doit avoir deux sentiments : paix et sécurité. Pour arriver à cette paix dans cette France entourée de nations où la force prime encore le droit, il faut que nous soyons armés.

Cette allocution patriotique se termine au milieu des braves plusieurs fois répétés.

Distribution des livrets

C'est après ces paroles de M. Jacquemart que M. Laurens, secrétaire de la Loge, a fait l'appel des enfants auxquels devaient être remis des livrets.

Alors gentiment, tout gracieux, ils se sont avancés, chacun à leur tour, tendant aux baisers leurs joues fermes et roses, fiers de se sentir regardés et aimés. Les mères, est-il nécessaire de le dire, étaient tout particulièrement heureuses, en son-

geant qu'elles pouvaient envisager l'avenir avec moins de sollicitude, puisqu'à partir de ce jour leurs enfants entraient dans cette grande famille maçonnique qui n'abandonne jamais les siens et les aide, les soutient, dans cette grande bataille de la vie.

Remerciements à M. Damuzeaux

Le président de la Loge, en forts bons termes, adressa à MM. Desmons et Jacquemart ses meilleurs remerciements au nom de la Loge. Puis il fit remarquer avec beaucoup de tact à quelles luttes, à quelles vexations les francs-maçons étaient en butte. L'œuvre maçonnique grandit chaque jour, et les nouvelles recrues qui reçoivent l'entrée du Temple en sont la meilleure preuve.

Que n'a-t-on pas machiné pour entraver la fête d'aujourd'hui, et si nous ne craignons pas de jeter une note triste dans cette solennité, nous raconterions les démarches faites pour détourner les enfants de venir chercher leurs livrets.

Le succès de cette fête répond victorieusement à nos détracteurs.

L'orateur termine en donnant rendez-vous à tous les assistants pour l'année prochaine.

Béziers. — Nous apprenons que la Loge la *Réunion des Amis choisis* de Béziers célébrera, le dimanche 13 février prochain, sa fête solsticiale annuelle, à 2 heures de l'après midi, au temple maçonnique.

Nous espérons que les maçons se rendront nombreux à l'appel de nos vaillants amis de Béziers.

L'ordre du jour porte : Ouvertures des travaux à 2 heures ; Réception des délégations ; Allocution du Vénérable ; Initiation ; Fête d'adoption ; Banquet à 7 heures du soir.

Un précieux Cadeau

Le temps est loin, où vêtu d'une peau de bœuf, l'arôtre Jean-Baptiste traînait sur ses pas les populations de la Judée, fascinées par son ardente parole ; bien loin aussi, le temps où Jésus, le doux philosophe, expiait sur le Golgotha, après une vie de misère, le crime d'avoir trop aimé l'humanité. Ceux qui font profession de le représenter ici bas, profession lucrative entre toutes, ont renoncé depuis longtemps à une simplicité gênante. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, et les fidèles sont si heureux de présenter de temps en temps leur modeste offrande au saint-père, qu'il serait véritablement barbare de leur refuser ce plaisir.

Aujourd'hui, les journaux religieux sont délicieusement émus : le comité catholique de Venise a eu la délicate pensée d'offrir au pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, la reproduction du fameux surplis en dentelle du pape Rezzonico, possédé par la reine d'Italie.

Cette reproduction, exécutée par les dentellières de Burano, coûtera la modique somme de 1,200 francs le mètre.

Ce précieux cadeau nous remet en mémoire un autre don, offert au pape Pie IX, il y a de cela quelques années, par un négociant de notre ville.

Transporté d'un zèle pieux, cet honorable commerçant, chemisier de son état, fit confectionner à un prix fabuleux, pour le souverain pontife, une chemise en dentelles, qui était un véritable chef-d'œuvre. Il obtint en échange une chemise portée par le pape, et qui est conservée dans la maison, à titre de relique. Cette idée ingénieuse et délicate valut à son auteur une juste popularité parmi les fidèles, et plus d'une austère dévote dut se sentir troublée pendant les offices, par la vision du successeur de saint Pierre, revêtu de son incomparable chemise, émergeant, blanc et rose, au saut du lit, de flots de dentelles transparentes... comme saint Pierre n'en avait pas. Nos félicitations au comité catholique de Venise !

LE CENTENAIRE DE 1789

Le Centenaire profane

Les Fédérations rurales en 1790
et la fête du 14 juillet

(Suite)

« Sans que, sous prétexte du présent décret, aucun citoyen puisse se permettre d'attenter aux monuments placés dans les temples, aux chartes, titres et autres renseignements concernant les familles et les propriétés, ni aux décorations d'aucun lieu public ou particulier, et sans que l'exécution des dispositions relatives puisse être suivie ni exigée par qui que ce soit, avant le 14 juillet, pour les citoyens vivants à Paris, et avant trois mois pour ceux qui habitent les provinces »

L'Assemblée décida également que chaque régiment députerait à Paris, pour la fête du 14 juillet, l'officier, le sous-officier et les quatre soldats les plus anciens du service, présents au corps. Les régiments de cavalerie, dragons, chasseurs, hussards (régiments inférieurs en nombre) ne durent envoyer qu'un officier, un sous-officier et deux cavaliers. Qui commanderait tous ces soldats ? Y aurait-il un commandement général ?

Cette grave question amena La Fayette à la tribune : « Il ne faut pas qu'à cette grande idée d'une nation tranquille sous ses drapeaux civiques, s'écrit-il, puissent se mêler un jour de ces combinaisons individuelles qui compromettent l'ordre public, peut-être même la Constitution. Je crois, Messieurs, qu'au moment où l'Assemblée nationale et le roi impriment aux confédérations un si grand caractère, où toutes vont se réunir ici par députés, il convient tellement de prononcer un principe si incontestable, que je me contente de proposer le décret suivant :

« L'Assemblée nationale décrète, comme principe constitutionnel, que personne ne pourra avoir un commandement de gardes nationales dans plus d'un département, et se réserve de délibérer si ce commandement ne doit pas même être borné à l'étendue de chaque district. »

Des applaudissements universels et longtemps prolongés accueillirent ces paroles. Deux autres préoccupations se firent jour à

L'Assemblée, à la cour et dans le public. Un écrivain proposa, dans une brochure, de proclamer, en plein Champ-de-Mars, le jour de la Fédération, Louis XVI empereur des Français. Mirabeau aurait voulu (il le fit savoir à la cour par l'intermédiaire du comte de Lamark) que le roi jouât, le 14 juillet, le double rôle de général de la Fédération et de monarque. Il souhaitait également que Louis XVI prononçât, à cette occasion, un discours patriotique dont lui, Mirabeau, aurait rédigé le texte. Le roi promit d'abord tout ce qu'on voulut, puis hésita, tergiversa, finit par refuser. Il laissa prendre par La Fayette la fonction de général de la Fédération et ne put se résoudre à lire l'allocution composée par Mirabeau. Celui-ci, furieux contre l'incapacité royale, jaloux du rôle qui devait échoir à M. de La Fayette, s'emporta contre les maladroits amis de la monarchie qui ne savaient agir que sottement et ne réussissaient qu'à tout compromettre et à tout amoindrir. Le grand orateur avait, au surplus, un motif personnel d'être attristé de ce qui se passait. Il n'avait pas réussi à être élu président de l'Assemblée pour le mois de juillet 1790. Ce ne serait donc pas lui qui serait président le jour de la Fédération. Le 5 juillet, en effet, sur le désir du roi, M. de Bonnavy avait été nommé président de l'Assemblée nationale. Cet échec fut un des grands chagrins de la vie de Mirabeau.

Il fut décidé que la fête se tiendrait au Champ-de-Mars. Mais comme l'idée d'une fédération générale était venue tard, comme un court intervalle séparait le jour du projet de la réalisation de la fête, on dut faire appel pour aplanir l'immense Champ-de-Mars au zèle et à la bonne volonté de tous les citoyens. Ils accoururent en foule, hommes, femmes, enfants et se mirent au travail (un travail gratuit !) avec une ardeur et une foi capables de transformer les montagnes. On voyait arriver en longues files, successivement ou tous ensemble, par différents chemins, les corporations de Paris, les gardes nationales, les jurandes, des invalides, les communautés religieuses des deux sexes, les gardes suisses, les collèges, les soixante districts, les corps de métiers, les élèves des académies, précédés communément d'un groupe de jeunes filles et d'une bannière distinctive. Chaque municipalité, chaque village déployait son drapeau, autour

duquel il se ralliait et marchait, par bandes séparées, ayant en tête son maire en écharpe et son curé. Cent cinquante mille personnes, enchaînées par leur liberté aux travaux les plus rudes, se condamnaient volontairement à de pénibles transports de terre. On voyait, attelés au même chariot, une bénédictine, un invalide, un juge, une danseuse de l'Opéra, les plus jolies filles de Paris vêtues de robes blanches rattachées par des ceintures et des rubans tricolores. On s'excitait au travail en chantant ce refrain qui n'était alors qu'un joyeux refrain :

Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
Celui qui s'élève on l'abaissera,
Celui qui s'abaisse on l'élèvera.

Le 13 juillet tout fut prêt ; en sept jours le gigantesque ouvrage avait été achevé.

Pendant qu'on travaillait au Champ-de-Mars, les fédérés de la province parcouraient les routes qui, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest conduisaient à Paris. Noble et charmant voyage ! On accourait au-devant d'eux, on désertait les villes, on abandonnait les villages pour aller saluer au passage les délégués des fédérations urbaines et rurales. Sur leurs pas on jetait des fleurs, on les accompagnait de longs vivats et de cordiales acclamations. C'était la patrie en habits de fête, souriante et confiante en l'avenir, qu'on rencontrait le long des chemins qui mènent à la capitale. Jeune fédéré où vas-tu ? Je vais saluer l'aurore de la liberté du monde qui va se lever sur Paris.

Des détachements de la garde nationale se portaient à la rencontre des défenseurs de la constitution nouvelle. On les embrassait comme des amis, des frères, et chacun se disputait l'honneur et le plaisir d'offrir sa se disputait sa table à ces membres de la grande famille française. Ce fut, dit un contemporain, une ivresse de joie et d'amour mutuel. De part et d'autre, on avait oublié la cause et les malheurs de la Révolution ; on ne pensait qu'à la félicité de se voir et de s'aimer.

Enfin, le grand jour arriva. Dès l'aube du 14 juillet, les fédérés se portèrent sur le boulevard de l'Opéra et du faubourg Saint-Antoine, où le rendez-vous de chaque députation était marqué.

(A suivre.)

9

L'ÉPREUVE

PAR

CHARLES DESLYS

— Ah ! dit la jeune fille, au moins l'on respire ici... Quel air vif et frais !... quelle sensation de bien-être !... On se sent vivre !... Oh ! je veux marcher, courir, aller très loin, très haut, grimper dans ces sentiers de chèvres que je vois là-bas ! Vite ! vite !... et préviens Sisto ! Je compte sur lui pour m'accompagner...

— Mais, fit remarquer la mulâtresse, Monsieur votre frère est reparti pour Nice...

— Reparti ! déjà ! Pourquoi ?...

— Dès l'aube, avec les chevaux et la voiture ; il nous rapportera demain soir tout ce qui manque encore ici...

— Comment !... sans m'avoir prévenue... sans m'avoir embrassée !... C'est étrange...

— Monsieur Sisto n'a pas voulu vous ré-

veiller, chère maîtresse. Il m'a chargée de vous dire que M^{me} la marquise vous expliquerait ce brusque départ et... ce sont là, je crois, ses propres paroles... tout ce que vous avez refusé d'apprendre...

— Oh ! moins que jamais ! se récria Rosita. C'est peut-être mon dernier beau jour, et j'en profite. J'irai seule. Au revoir !...

— Y songez-vous, Mademoiselle ? Dans un pays que vous ne connaissez pas ?...

— Justement ! nous ferons connaissance... C'est ici la vie primitive, pastorale ; on est tout près de Dieu qui vous garde, et ce que Dieu garde est bien gardé !

Vainement la bonne mulâtresse tenta de s'opposer à ce dessein téméraire.

— Ma mère ne sonne jamais avant midi, lui fut-il répondu... Si j'étais en retard, tu lui dirais que je suis à l'église...

Et déjà notre intrépide ascensionniste, armée de son *alpenstock* ou long bâton de montagne, descendait d'un pied léger l'escalier du chalet.

Namoun, impuissante à la retenir, courut après elle en lui disant :

Prenez au moins cette mante, qui vous garantira de l'humidité du matin...

Il s'agissait d'un capulet rouge, rapporté,

l'année précédente, d'une station dans les Pyrénées.

Rosita, pour aller plus vite, en laissa coiffer sa tête impatiente. Elle sortit du jardin, et, résolument, elle s'engagea dans la principale rue du village.

Ce n'est en réalité qu'une ruelle étroite, bordée de hautes masures en pierre sèche et dont les deux lignes irrégulières, avançant par ci, reculant par là, menaçant de tomber soit du front, soit en arrière, ne soutiennent leur vétusté branlante que par le miracle de la cohésion, et rapprochent tellement, en certains endroits, leurs étages supérieurs, que, des trous informes qui ont la prétention d'y figurer des fenêtres, les voisins d'en face pourraient aisément se donner la main. C'est noir, c'est enfumé... Des oppositions d'ombre et de lumière, des entrées béantes sur des couloirs dont on ne distingue pas la profondeur... des pans de murailles inondés de soleil...

La chaussée en escalier, aux marches formées d'un cailloutis rocaillieux, offre en revanche cet avantage d'être toujours propre et comme lavée par le filet d'eau vive qui sautille au milieu, toujours prêt à déborder après chaque orage.

LE PAPE A MONACO

Une nouvelle étonnante a eu cours, cette semaine, dans la presse. Encore sous le coup des récentes manifestations anticléricales, qui se sont produites en Italie, Léon XIII aurait sérieusement songé à assurer son prochain départ, des négociations mêmes auraient été engagées dans cette éventualité. Il ne s'agit pas, en effet, seulement de faire ses malles; il faut encore savoir sur quelle destination les diriger, et cette résolution ne saurait être prise sans mûres réflexions. Si, pareil aux premiers apôtres, le digne chef de l'Eglise catholique n'avait, pour se mettre en route, qu'à ceindre ses reins d'une corde, à armer sa main du bâton pastoral, la chose serait de moindre importance. Mais chacun sait que le bagage du souverain pontife est considérable, quelque détachement que professe le saint homme de toutes les richesses temporelles. Il convient donc avant tout de trouver à ce bagage un abri sûr.

Il existe d'immenses trésors accumulés depuis des siècles dans cette douce prison du Vatican: bronzes admirables de l'antiquité, tableaux merveilleux, livres précieux et rares, dont la compagnie contribuait à faire oublier au pauvre captif la perte de sa liberté. Tout cela il ne saurait le laisser à ses geoliers: « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os » disait Camille exilé par la jalousie de ses concitoyens; il est à craindre qu'en outre des os précieux du pape, reliques futures d'un inestimable prix dont elle sera certainement privée, l'Italie ne conserve pas grand chose des richesses accumulées depuis tant d'années par la piété des fidèles, dans le palais pontifical.

Où Léon XIII, quittant Rome, allait-il porter ses pas? Voilà ce que l'Europe était en droit de se demander; serait-ce dans l'Allemagne protestante, avec qui la papauté, devenue soudain de mœurs faciles, semble roucouler depuis quelque temps un suave duo d'amour?

Serait-ce dans la capitale des Carolines, si merveilleusement pacifiée naguère par l'intervention papale?

Serait-ce à l'abri des antiques remparts de

Fribourg, suprême et redoutable citadelle de l'influence jésuitique?

Rien de tout cela; habitué au ciel bleu de l'Italie, vieilli dans son doux climat, Léon XIII a songé tout d'abord à s'en écarter le moins possible, et le nouveau séjour choisi par lui serait la principauté de Monaco. C'est dans cette patrie de la roulette et du trente et quarante, peut-être même dans son fastueux palais que le pape viendrait s'établir avec sa cour. Laroulette, il est vrai, devrait lui céder la place, d'après une des conditions du traité avec le prince.

La pauvre petite principauté gagnerait-elle à l'échange? C'est ce qu'il est permis de se demander.

Peut-être un jour, dans le palais étincelant et plein de vie aujourd'hui, devenu alors morne et désert, verra-t-on quelque croupier mélancolique, errer, visiteur attristé dans ces lieux où il règne aujourd'hui, et si dans une inconcevable distraction il lui arrive de murmurer, mû par une vieille habitude, le sacramentel: « *Faites vos jeux* » peut-être entendra-t-il une voix cassée lui répondre machinalement dans l'ombre par un fatidique « Rien ne va plus ».

Ce sera la réponse de la papauté.

PERSÉCUTIONS CATHOLIQUES

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

Suite. — (Voir les numéros 52 et suivants)

Il est bien vrai que le but apparent de la plupart des hauts grades pouvait, jusqu'à certain point, motiver de graves soupçons contre les actes de la Société maçonnique; mais aucun fait solidement établi ne les a jamais justifiés. D'ailleurs, ceux des auteurs qui ont attaqué la Franc-Maçonnerie avec le plus de violence, Barruel, Lefranc, Proyard et Cadet de Gassicourt, n'appartenaient pas à cette Société et n'avaient pu, par conséquent, donner un témoignage sérieux des accusations qu'ils articulaient. Un d'eux, Cadet de Gassicourt, confessa depuis que, dans le *tombeau de Jacques Molay*, il n'avait fait que reproduire, en les amplifiant, les assertions de l'abbé Lefranc et de Robison. Il sollicita même son initiation dans la Maçonnerie, qui eut lieu, en effet, en

1805, dans la Loge de l'*Abeille*, à Paris. Il exerça successivement dans cette Loge les fonctions d'orateur et celles de Vénérable. En 1809, étant orateur adjoint de la Loge de *Sainte-Joséphine*, il alla jusqu'à prononcer l'éloge de ce même Ramsay dont il avait attaqué les hauts grades avec tant de véhémence et d'indignation.

L'influence de la Société maçonnique dans la Révolution française est indéniable; beaucoup d'historiens de valeur ne l'ont pas aperçue, ou l'ont négligée trop à la légère dans leurs considérations sur les origines de la Révolution. Et cependant, comment expliquer cette explosion du mouvement révolutionnaire sur tout le territoire français, alors que dans l'histoire des autres peuples, on ne voit les révolutions n'être que des révolutions locales; comment expliquer la déclaration des Droits de l'homme que les tribunes révolutionnaires jetèrent à la face du monde; comment expliquer cette quantité de réformes proposées et appliquées en si peu de temps, comment expliquer le régime parlementaire même, dont les formes étaient en usage dans les Loges, venant s'imposer en face de l'autorité personnelle; comment expliquer aussi que la République se soit approprié la devise maçonnique: Liberté, Égalité, Fraternité; comment se l'expliquer, si l'on n'admet pas que toutes les grandes questions, que toutes les idées qui paraissaient nouvelles, n'aient été étudiées et mûries par des amis de l'humanité, dans le secret des Loges? Et certes, c'est là une vérité historique pour qui sait que les philosophes, les penseurs, les écrivains du XVIII^e siècle qui préparèrent la Révolution, les grands hommes de la Révolution étaient, pour la plupart, maçons.

Ne pas reconnaître l'influence de la Maçonnerie dans la Révolution, serait commettre une hérésie historique; mais ce serait en commettre une bien plus grande, que de lui attribuer toutes les fautes et tous les excès qui furent commis au nom de cette même Révolution. Ceux qui jugent ainsi ne sont que des esprits étroits, ne voyant les choses que par les petits côtés, des gens de parti. Juger la Maçonnerie en disant: tel acte répréhensible a été commis sur tel point du territoire, parce les directeurs de la Société l'ont décidé, c'est faire œuvre de

Fort heureusement, les élégantes petites bottes de notre matinale promeneuse étaient pourvues de fortes semelles, qui permettaient de franchir, sans broncher, cette rampe de *casbah* comparable aux vieilles forteresses sarrasines du moyen âge. Et, réellement, les Sarrasins ont passé par là.

N'était-ce pas un de leurs rejets, ce paysan au visage basané, aux traits durs, au regard fauve, qui, vêtu de bure et des bandelettes rouges s'entre-croisant sur ses bas de laine, fumait gravement sa pipe, assis à la turque entre les fagots et les sacoches ballottant aux flancs de son mulet? La femme suivait à pied, non moins surchargée que la bête, sur le pas de laquelle se réglait le sien.

— Sont-elles donc heureuses de leur sort, ces misérables créatures que l'homme contraind à le servir ainsi? pensa la fille de la marquise, en se rangeant au passage de ce premier groupe rencontré par elle, et qui descendait à quelque marché des environs.

Bien lui en prit, d'ailleurs, car le mulet ne dévia pas de son chemin. Il en fut de même plus haut. Les gens l'eussent bousculée sans crier gare. Quant aux animaux, ils avaient du moins cette prévenance de

s'annoncer par le tintement des clochettes de cuivre suspendues à leur cou.

Rosita, cependant, montait toujours, laissant derrière elle les dernières mesures de Saint-Martin-Lantosque. La ruelle devenait un sentier, qui serpentait au bord de la Vesubie, plus torrent que jamais; ses cascates bruyantes ruisselaient de la montagne par une pente aussi escarpée que celle gravie par notre héroïne.

Parfois le gravier se détachait sous ses pas, dégringolait le long du talus, pour disparaître dans le remous des eaux furibondes. Leur rejaillissement, leur écume, qu'enlevait le souffle du vent, fouettaient par instants son visage, et même la couvraient tout entière d'une fraîche aspersion de gouttelettes diamantées par quelque rayon; elle s'en abritait avec un rire joyeux, sous les plis flottants de son capulet pyrénéen.

D'autre part, sur le versant accidenté qu'elle escaladait d'un pas alerte, tantôt des quartiers de roc, tantôt des lambeaux de prés. Peu d'arbres. Et déjà le soleil commençait à chauffer le sol pierreux du chemin.

Elle jetait un regard d'envie sur l'autre

rive, où s'étendaient de verts pâturages, ombragés vers la hauteur par de grands châtaigniers touffus.

Une passerelle s'offrit; elle la traversa, hâtant sa marche vers la feuillée qui l'attirait. Des vaches disséminées çà et là relevaient la tête à son approche et la regardaient d'un œil étonné. Quelques-unes même la suivirent. Elle ne s'en inquiéta pas et poursuivit bravement son ascension. Un second troupeau venait à sa rencontre, mais celui-là paraissait animé de dispositions moins hospitalières. Quelques sourds beuglements se firent entendre. N'était-ce pas une menace? Obliquant vers la gauche où le passage semblait libre encore, elle courut vers la châtaigneraie; elle allait l'atteindre, lorsqu'un bien plus formidable ennemi, le taureau, apparut et fondit sur elle, l'œil flamboyant, la tête basse et les cornes en arrêt.

La descendante de Pizarre avait en elle la bravoure et le sang-froid de son ancêtre. Elle avait assisté d'ailleurs à des courses de taureaux. Au lieu de s'enfuir, elle attendit. Lorsqu'il fut à quelques pas d'elle, agile et prompt elle évita son atteinte par un saut de côté.

(A suivre.)

pamphlétaires et non d'historiens, c'est se déclarer soi-même ignorant de l'objet dont on parle, c'est ne point connaître la Maçonnerie.

Du reste, comme on a pu le voir par les citations que nous avons faites, les nombreux libelles qui, à l'époque de la Révolution, attaquèrent la Franc-Maçonnerie, furent, pour la plupart, l'œuvre de prêtres ou d'ennemis déclarés de l'institution.

Cependant, sur quelques bases fragiles que reposassent ces diatribes, le clergé aidant, elles obtinrent créance dans le public. Les divers gouvernements européens s'en émurent. Des édits sévères furent rendus, proscrivant une Société aussi dangereuse et malfaisante; nous avons cité ceux de Joseph II en Autriche. En Allemagne, l'empereur François II tenta de généraliser la proscription de la Société dans toutes les provinces de la confédération. Il proposa, à cet effet, à la diète de Ratisbonne, la suppression de la Société des Francs-Maçons et autres sociétés secrètes. La diète eut le bon esprit de refuser son concours à pareille mesure; elle répondit même, sur les remontrances énergiques des ministres de Prusse, de Hanovre et de Brunswick, qui ne partageaient pas les préventions communes, que l'empereur avait la faculté d'interdire les Loges dans les terres de sa domination; mais qu'elle revendiquait la liberté germanique pour les autres États.

En 1792, la reine de Portugal, Elisabeth, donna ordre au gouverneur de l'île de Madère de déférer au saint-office tous les membres de la Société maçonnique, cause première de la Révolution française. Ces ordres furent ponctuellement exécutés, peu de maçons échappèrent à la fureur de l'inquisition; plusieurs furent arrêtés sans que jamais on sut ce qu'ils étaient devenus. Cependant, quelques familles réussirent à se soustraire au saint-office et se réfugièrent en Amérique. Un des vaissaux qui les y transportaient arbora à son arrivée à New-York un pavillon blanc, sur lequel étaient inscrits ces mots : *Asylum quærimus*. Aussitôt prévenus, les principaux maçons de la ville se rendirent à bord et après avoir reconnu leurs frères d'Europe, emmenèrent chez eux les familles prosrites et leur offrirent une généreuse hospitalité. En 1806, les persécutions recommencèrent; des Portugais et des étrangers furent arrêtés comme francs-maçons, enfermés dans les cachots de la tour de Belem et déportés en Amérique après une longue détention. (A suivre).

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — GRAND-THÉÂTRE. — Nous avons eu cette semaine la première représentation de *Philémon et Baucis*, une des plus gracieuses et des plus charmantes des œuvres de la jeunesse de Gounod.

L'interprétation a été assez bonne. M^{lle} Panzeron a chanté avec talent le rôle de Baucis; elle a été vivement applaudie.

Berlhomme (Vulcain) a dû bisser ses couplets du premier acte. L'éloge de cet artiste n'est plus à faire.

Isouard a chanté Philémon avec la voix jeune et agréable que nous lui connaissons, et dont il pourrait tirer un grand parti, s'il possédait assez l'art de s'en servir.

Quant à Olive Roger, qui chantait pour la première fois Jupiter, il ne s'est peut-être pas montré complètement à la hauteur du rôle qui lui incombait, paralysé un peu par un fort enrouement.

On nous annonce encore des débuts, ceux d'un premier ténor léger. Puissent-ils ne pas ressembler à beaucoup de ceux que nous avons subis et puisse cette période être bientôt terminée. La saison lyrique est déjà bien avancée et nous ne sommes pas sortis de l'ancien répertoire, qui renferme des chefs-d'œuvre, cela est incontestable; mais un peu de variété ne nuirait pas.

CÉLESTINS. — Ici, aussi, la variété aurait du bon. Nous avons parlé dans notre numéro précédent du *Tailleur pour Dames*. On nous annonce pour demain la première représentation de *Ma femme manque de chic*, comédie nouvelle en trois actes de MM. Busnach et Debrit.

Nous ne savons pas si ce sera un succès, mais ce que nous savons, c'est que la comédie que l'on joue aux Célestins depuis le début de l'année théâtrale est trop faible. Ou l'entend une fois et l'on rit de bon cœur, c'est vrai, mais on n'y revient pas.

Et pourquoi cela? parce que ce genre de comédie ne résiste pas à la simple lecture, parce qu'on n'y fait pas appel à ce qui louche, à ce qui impressionne, c'est-à-dire aux sentiments.

Nous pensons que la grande comédie, la vraie comédie, celle des maîtres, celle qui fait parler les passions et les sentiments et qui ne se contente pas d'un procédé plus ou moins mécanique destiné à arracher le rire, nous pensons que cette comédie, la seule vraie, sera la seule aussi qui garnira de public la salle des Célestins.

La direction de notre seconde scène s'en assurera bientôt, puisqu'elle nous annonce l'étude de *la Comtesse Sarah* de George Ohnet et de *Francillon* de Dumas.

Nous la félicitons de cette initiative qu'elle eût dû prendre beaucoup plus tôt dans son intérêt comme dans celui du public.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTION HETZEL

Paris — 18, Rue Jacob — Paris

Bibliothèque de M^{lle} Lili et de son cousin Lucien.

ALBUMS STAHL

En noir, Bradel : 3 fr. ; cartonnés dorés : 5 fr.
En couleurs, Bradel : 1 fr. ; cartonnés : 2 fr. 50.
La *Poupée de M^{lle} Lili*, illustrée par Froelich, et le *Petit Acrobate*, accompagné de dessins de Froment, apportent deux chefs-d'œuvre de plus à cette charmante bibliothèque d'albums créée par P.-J. Stahl, et où il se plaisait à dépenser sans compter, tant d'esprit, de charme et d'humeur.

Pour les plus petits encore, Robert Tinant et de Luth ont illustré de dessins colorés deux fantaisies drolatiques, *Un Voyage dans la Neige* et *les trois Montures de John Cabriole*, qui provoqueront bien des éclats de rire.

Magasin d'Éducation et de Récréation.

Tomes 43-44. — Année 1886.

Deux beaux volumes in-8°, illustrés de 225 dessins.
Chacun broché : 7 fr. ; cartonné : 10 fr. ;
relié : 12 fr.

Le *Magasin d'Éducation et de Récréation* a perdu, cette année, son fondateur qui, depuis vingt-deux ans, la dirigeait.

P.-J. Stahl avait consacré sa vie à son *Magasin d'Éducation*; il lui avait donné, du premier au dernier jour, le meilleur de lui-même.

Ses collaborateurs continueront son œuvre et s'efforceront de la maintenir dans la voie qu'il leur avait tracée.

Pendant l'année 1886, le *Magasin d'Éducation* a publié : *Un Billet de loterie*, par Jules Verne; *Jean Casteyras* (Aventures de trois enfants en Algérie), par Ad. Badin; *Périnette*, histoire surprenante de trois moineaux, par le Dr Candèze; la *Poupée de M^{lle} Lili*, le *Travail des autres*, *Notre Grand-Père et la Légende de saint Christophe*, de Stahl, qui a été comme un adieu à ses lecteurs et amis; les *Deux côtés du Mur*, de

M. Bertin; *Blanchette*, par B. Vadier; *Mon Grand-Père*, de E. Legouvé; de nombreux et intéressants articles, de Tolstoï, Tourgueneff, Bentzon, Dupin de Saint-André, Lermont, Gouzy, P. Noth, etc.

L'année 1887 sera des plus intéressantes; elle offrira à ses abonnés un nouveau roman de Jules Verne, et un d'André Laurie, dans la série de la *Vie de Collège dans tous les pays*; une œuvre charmante, adaptée de S. May, par Lermont, les *Jeunes filles de Quinnebasset*. À côté de ces œuvres principales, viendront se placer des articles variés, signés Legouvé, Génin, Dupin de Saint-André, P. Noth, Bénédict, etc.

L. M.

Paris-Noël (2^{me} année). — Par suite d'arrangements intervenus entre notre administration et celle du *Paris-Noël*, nous sommes en mesure de fournir à nos abonnés et à nos lecteurs le numéro de *Paris-Noël*, 2^e édition, qui vient d'être mis en vente.

Paris-Noël est la publication la plus parfaite, à coup sûr, que l'on ait exécutée dans ce genre; quant à sa valeur artistique et littéraire, nos lecteurs pourront s'en rendre compte en parcourant la liste de ses collaborateurs.

La partie littéraire renferme des contes et nouvelles, par MM. Victorien Sardou, Coppée, Th. de Banville, Alph. Daudet, J.-M. de Hérédia, Armand Silvestre, Paul Arène, Catulle Mendès, Paul Bourget, Ed. Rod, Paul Hervieu, Gustave Goetschy; pour la partie artistique, les illustrations en noir et en couleurs sont signées : Léon Bonnat, Heilbuth, J. Worms, J. Lewis Brown, Pokitanoff, Tissot, Pinchart, Adrien Marie, Girardon, Béhune, A. Fourrié, A. Brun.

Six suppléments : Eaux-fortes, aquarelles, héliogravures, par Chaplin, Henner, Detaille, Louise Abbema, Roybet et Boutet de Monvel contribuent à mettre hors de pair ce splendide numéro.

L'Almanach du Voyageur, qui vient de paraître, s'adresse à tous les amis de la gaité,

On rencontre dans ces pages, gracieusement illustrées, des *Contes Gaulois* signés Evaristes Carrances et des quolibets merveilleux à l'adresse de nos infortunées belles-mères. Le petit livre mérite d'être lu et d'être conservé.

Pour recevoir *franco*, dans toute la France, l'*Almanach du Voyageur*, adresser 50 centimes en timbres-poste, à M. l'Administrateur de la *Revue Française*, à Agen (Lot-et-Garonne).

COMITÉ DES CONCOURS POÉTIQUES DU MIDI DE LA FRANCE

Anciens concours poétiques de Bordeaux

Appel aux Poètes

Le trente-huitième Concours poétique ouvert en France, le 15 Février 1887, sera clos le 1^{er} juin 1887. Vingt médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé *franco*, à M. Evariste Carrance, président du Comité, rue du Saumon, 6, à Agen (Lot-et-Garonne). Affranchir.

Un certain nombre de mots de la langue française, comme *Arbre* et *Arc* prêtent à une foule d'acceptions différentes, et le développement de toutes ces acceptions constitue un travail des plus intéressants et des plus curieux. On pourra s'en convaincre en lisant la 63^e livraison de la *Grande Encyclopédie*, consacrée tout entière à ces deux termes. Nous signalons dans la même livraison un article très détaillé sur Jeanne d'Arc, un des noms de notre histoire qui ont, à toutes les époques, suscité le plus d'intérêt et de patriotique émotion.

Prix de la livraison, 1 fr.; du volume broché, 25 fr. Reliure, 5 fr. en plus.

H. LAMIRAULT et C^{ie}, rue de Rennes, à Paris.

Avis aux Maçons

A vendre en tout ou par partie, 450 ouvrages environ, 500 volumes par les auteurs maçonniques les plus célèbres des XVIII^e et XIX^e siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS
Fabrique de Tours de tous systèmes, Scies mécaniques (plus de 500 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le Découpage. BOITES D'OUTILS.
TIERSOT, r. des Gravilliers, 16, Paris
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885
Le TARIF-ALBUM (200 pages et plus de 500 gravures) est envoyé franco contre 0 fr. 65

GUERISON

RAPIDE ET SANS FRAIS

M. SOLÈME, membre Corr. de la Société de Médecine au MANS (Sarthe), envoie à tout malade qui la demande, et cela dans un but humanitaire, sa méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. — **Maladies contagieuses**, Echauffements, etc. Vices du sang, Dartres, **Eczémas**, Démangeaisons, Plaies des jambes, Hémorroïdes, **Asthme**, **Toux**, **Catarrhes**, **Bronchites**. 4196

LA REVUE MODERNE

3^e Année
2,000 Abonnés
POLITIQUE & LITTÉRAIRE
Paraît le 20 de chaque mois.
80 pages
20,000 lecteurs

Directeur : PAUL CASSARD | Réd. en Chef : ROBERT BERNIER
La Revue Moderne publiée dans chaque n° :

L'article politique d'actualité.
Une étude critique sur le livre du jour.
Une ou deux nouvelles.
Une étude de littérature contemporaine.

Un article sur les jeunes.
Des poésies.
Une chronique parisienne.
Une chronique étrangère.
Un mois littéraire très complet.
Une revue de la mode.

DIRECTION : PARIS, 35, rue du Département.
LYON, 24, rue de Marseille.
ABONNEMENTS : FRANCE, Six mois 6 fr., Un an 11 fr.
ÉTRANGER, Six mois 7 fr., Un an 13 fr.

Maison de confiance fondée en 1851

ACHAUME FILS

Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardèche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône. Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.

Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.

Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 ours ; au comptant 2 % d'escompte.

L'Administrateur-Gérant : J. REYNIER

Lyon. — Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52.

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Gary, professeur à l'École des chartes; G. Goussier, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; R. Lavasse, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mouton, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walta, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°
contenant de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison 4 francs	Payables à raison de 10 francs par mois	Chaque volume broché 25 francs
------------------------------	--	-----------------------------------

LA PRINCIPALE

51, Rue de Chartres, 51

LYON

Bureau spécial pour l'Achat et la Vente
DES IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

Directeur : M. LOUIS

DÉFENSEUR AU TRIBUNAL DE COMMERCE

M. MARGIOTTA, docteur en lettres et philosophie
donne des leçons de littérature italienne, latine et grecque.
Méthode très facile. S'adresser rue d'Algérie, 6, à Lyon.

ON DEMANDE à acheter, dans le centre de Lyon,
une petite librairie en rapport. Adresser les offres au bureau
du journal, 52, rue Ferrandière.

G. SANGES, Représentant de Commerce
TRIPOLI (Barbarie)

cherche une Maison à représentation pour les dorures,
foulards et articles du Levant. Bonnes références.

VIE DE FAMILLE Soins particuliers, aux meilleures
conditions, offerte à des jeunes
gens français ou étrangers, de 9 à 16 ans environ,
qui suivraient ou non les cours du lycée et pourraient prendre
des leçons à domicile, chez M. H. de Sabatier-Plantier...,
professeur, propagateur des fêtes d'enfants, rue Plotine,
1, Nîmes (Gard).

LYON, 52, Rue Ferrandière, 52, LYON

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

Labeurs, Affiches, Lettres de décès, Mémoires, Registres, Journaux, etc

BULLETIN D'ABONNEMENT

AU JOURNAL

LE « FRANC-MAÇON »

ABONNEMENTS : Six mois..... 4 fr. 50. — Un an..... 6 fr. — Etranger (union postale). Un an..... 8 fr.

Je soussigné demeurant à
par département
déclare m'abonner pour au journal le Franc-Maçon